



C0256

GESTION DE PROXIMITÉ PROPRETÉ

# CONCEVOIR ET RÉDIGER UN CAHIER DES CHARGES LIÉ À L'ENTRETIEN

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

## Concevoir des cahiers des charges pertinents.

L'activité propreté est une préoccupation très importante pour les locataires. La définition des prestations et l'évolution des moyens, techniques et compétences doivent faire ressortir des objectifs clairs pour atteindre un résultat qualitatif et financièrement gérable. Le cahier des charges doit faire ressortir une photographie de la mise en propreté des parties communes.

### PUBLIC

Personnel dont la mission est de piloter les entreprises de nettoyage et de passer les marchés correspondants.

### PRÉ-REQUIS

Aucun.

### OBJECTIFS

- › définir le contenu d'un cahier des charges et l'objectif de mise en propreté, obligation de résultats ou de moyens
- › identifier les fréquences d'intervention au regard des types d'entretien, courant, périodique et de remise en état selon son mode d'écriture du marché
- › repérer l'articulation entre les prestations contrat et à bons de commande.

### PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

### ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

### ANIMATION

Jeoffrey CLAUD, Expert en techniques d'entretien et management de la propreté. Au contact du secteur du logement social depuis 20 ans.

### DATES DES SESSIONS INTER

les 1er et 2 avril 2026 - Distanciel

**PRIX NET : 0 EUROS**

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

### EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

**DEMANDE DE DEVIS :** intra@afpols.fr

## DÉROULÉ & CONTENU

### 1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

### 2 PENDANT - EN GROUPE

**Identifier et définir le contenu d'un cahier des charges et l'objectif de mise en propreté, obligation de résultats ou de moyens**

**Définir les fréquences d'interventions au regard des types d'entretien, courant, périodique ou de remise en état**

**Définir l'articulation entre les prestations contrat et à bons de commande**  
- définir les outils de contrôle de résultat.

### 3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.